

<https://gec.venissieux.org/Compte-administratif-2023>



Compte administratif 2023

- La lettre -

Date de mise en ligne : mardi 2 juillet 2024



Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

L'élaboration d'un budget est un exercice collectif, le fruit d'échanges avec tous les services. Quels sont les besoins des habitants en matière de santé, d'éducation, de sécurité, de logements, de culture, de sport pour tous ? Quels sont les nouveaux dispositifs à lancer et investissements à programmer ?

Le compte administratif 2023 montre, comme pour les années précédentes, que nos finances sont saines : pas de surendettement, pas d'emprunt toxique et un autofinancement supérieur à 15 millions d'euros qui nous permet de regarder devant nous, d'investir pour les années futures.

Dans le contexte où les crises s'enchaînent pour les habitants et où bon nombre de collectivités locales sont financièrement asphyxiées, je tiens à saluer l'exemplarité du travail mené par les services municipaux vénissiens. Notre budget est la colonne vertébrale de notre politique de proximité de gauche, sociale, solidaire, pour l'intérêt général et pour tous les Vénissiens.

Vénissieux avance, Vénissieux investit, en renforçant nos services publics et en faisant preuve de solidarité. Nos finances saines, solides, doivent garder cette capacité à dégager des marges de manœuvre. De quoi sera fait demain ? Qu'en sera-t-il de l'inflation et du coût des matières premières ?

Ces dernières semaines, Bercy a annoncé un tour de vis. Le gouvernement se fixe l'objectif de 20 milliards d'économies en 2025 et cible les collectivités locales. Bruno Le Maire a confirmé sa volonté de limiter les dépenses de fonctionnement des collectivités à - 0,5 % par rapport à l'inflation en 2024.

Rappelons deux vérités : en aucun cas l'endettement de la France n'est imputable aux collectivités locales qui ont pourtant déjà largement participé à la réduction du déficit de l'État avec, depuis 2010, une ponction de 71 milliards d'euros sur la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Une nouvelle ponction du gouvernement aurait un impact néfaste sur notre rôle d'amortisseur social, en matière d'investissement et d'offre de services publics. L'heure est à la mobilisation de chacun pour défendre l'autonomie et le principe de libre administration des communes.

[Pour lire l'intervention complète](#)